



Actu de la Voirie

Fédération Wallonne des Entrepreneurs de travaux de Voirie

Au 1 juillet 2012, un ajout a été fait au CCT Qualiroutes à propos des visites de contrôles quotidiennes de la signalisation. Pour les adjudications postérieures à cette date, elles sont à charge des entreprises.

La FWEV défend la thèse que, selon les circonstances et les choix des entreprises, l'organisation de ces visites de contrôles n'est pas obligatoirement à charge de l'entreprise de signalisation et elle doit faire l'objet d'une commande spécifique. Pour ce faire, la FWEV demande qu'un poste spécifique soit créé dans le CPN pour rémunérer cette prestation supplémentaire.
